



## PARRAINAGE

Le pôle de compétitivité est un réseau destiné à renforcer un écosystème d'innovation. La notion de parrainage est importante pour le développement de cet écosystème et nous attirons une nouvelle fois votre attention sur la possibilité donnée à chaque cotisant de parrainer de nouveaux adhérents pour le développement de l'association.

En reconnaissance de l'investissement du parrain, de son action de mentorat au sein de CIMES Auvergne - Rhône-Alpes et au titre de l'accueil de son filleul, chacun (parrain et filleul) bénéficiera d'une réduction de 200€HT sur le montant de son adhésion annuelle pour la première année de cotisation du filleul (et dans la limite de 200€HT de réduction par an pour chacun des cotisants).

Nature de l'entité adhérente	Adhérent non Partenaire de projets	Adhérent partenaire de projets
Entreprises en création (l'entreprise est créée depuis moins de 18 mois à la date d'adhésion) Entreprises uni personnel (le dirigeant effectue seul des prestations de recherche et développement en lien avec les thématiques du pôle)	400 € HT (480 € TTC)	1500 € HT (1800 € TTC)
TPE <10	500 € HT (600 € TTC)	1500 € HT (1800 € TTC)
TPE 10 à 50	700 € HT (840 € TTC)	1500 € HT (1800 € TTC)
PME 50 à 250	1000 € HT (1200 € TTC)	2500 € HT (3000 € TTC)
ETI 250 à 5000	1500 € HT (1800 € TTC)	5000 € HT (6000 € TTC)
GE >5000	5500 € HT (6600 € TTC)	15000 € HT (18000 € TTC) *sponsors
RTO : Instituts de recherche nationaux, CTI et entités de valorisation nationales	2000 € HT (2400 € TTC)	4000 € HT (4800 € TTC)
Petits Etablissements de formation (secondaires et/ou moins de 200 diplômés)	1200 € HT (1440 € TTC)	
Grands Etablissements de formation (> 200 diplômés)	2500 € HT (3000 € TTC)	
Grands Etablissements de formation et recherche (dispositions particulières possibles selon politique de site)	4000 € HT (4800 € TTC)	
Organismes, partenaires institutionnels	1100 € HT (1320 € TTC)	